

ANNEXE 5

MODELE CHARTE D'ENGAGEMENT PARTENAIRE

Identification du Partenaire

Raison sociale

SIRET :

Métier : Poissonnier détaillant Restaurant Traiteur Conserverie

Adresse siège social :

Lieu d'exploitation (si différent) :

Correspondant(s) : Nom :

Fonction :

Tel / mail :

Engagement

Je soussigné, _____, représentant l'entreprise, atteste avoir reçu ce jour le règlement d'usage et la licence d'utilisation de la marque Méditerranée Sauvage.

J'assure en avoir pris connaissance et je confirme mon engagement dans la démarche Méditerranée Sauvage, en toute connaissance de cause.

J'accepte que le nom de mon entreprise figure dans la liste des partenaires de la marque figurant sur le site www.mediterranee-sauvage.fr et je m'engage à :

- Afficher la marque sur la porte ou la devanture dans les dimensions prévues ;
- Utiliser la Marque pendant toute la durée de validation de la Charte et promouvoir auprès de ma clientèle, en respectant la saisonnalité des espèces, les produits de la mer issus des pêcheurs professionnels participant à la démarche ;
- Proposer régulièrement des plats utilisant comme ingrédient(s) principal(aux) des produits de la mer « Méditerranée sauvage » ;⁽¹⁾
- Identifier clairement sur le menu (ou l'ardoise) le(s) plat(s) utilisant des produits porteurs de la marque Méditerranée sauvage ;⁽¹⁾
- Respecter les signes distinctifs de la Marque ;
- Appliquer strictement le règlement d'usage de la Marque, et déclasser les produits de la marque quand les conditions exigées par le règlement d'usage n'ont pas été ou ne sont plus respectées ;
- Transmettre à VALPEM un exemplaire de chaque projet d'étiquetage, d'affichage et de publicité, qui reproduit la Marque et de toute autre communication autour de la marque avant impression pour validation.
- Transmettre périodiquement à VALPEM des états de comptabilité matière et étiquetage pour les produits mis en marché avec une étiquette reproduisant la marque⁽²⁾
- Accepter les contrôles diligentés par VALPEM pour assurer le respect des exigences de la marque et mettre à disposition tous les éléments nécessaires à la parfaite conduite du contrôle.



Fait à Le

Signature

⁽¹⁾ Applicable aux partenaires Restaurateurs et Traiteurs, à supprimer sinon

⁽²⁾ Applicable uniquement aux partenaires Transformateurs / Conserveries, à supprimer sinon